

INFORMATIONS PRATIQUES APPRENTI·E

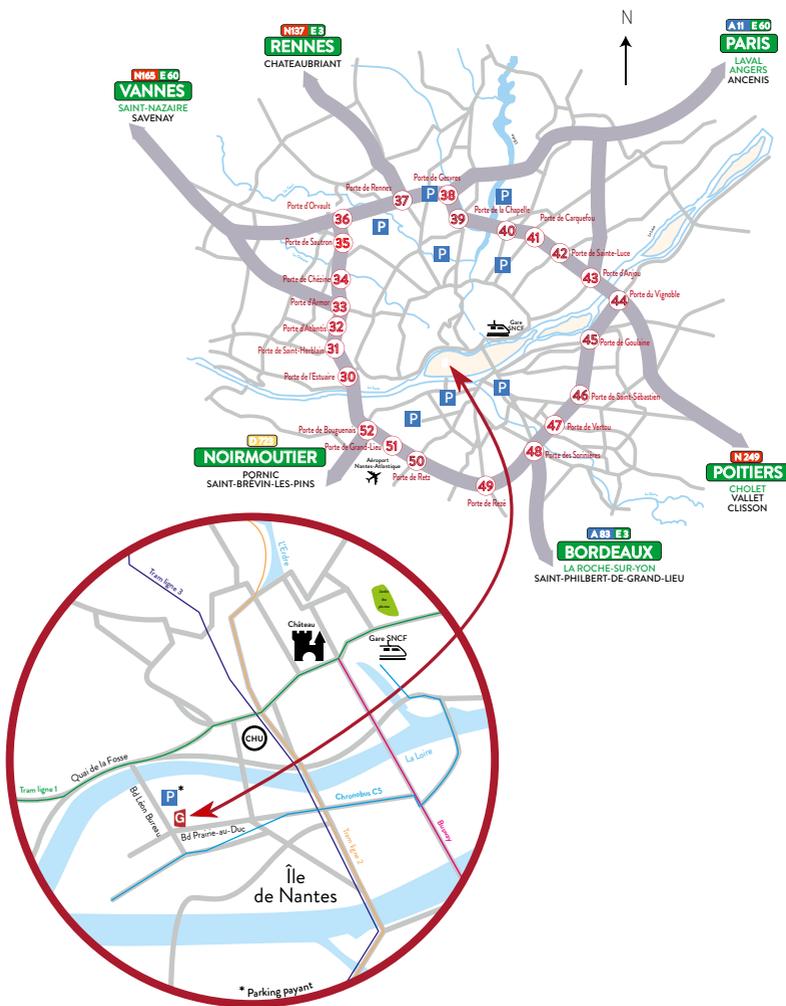


 **Grafipolis**
L'École des métiers
graphiques & pluri*m*édia

IEQT 
Nantes

Plan d'accès

Informations complémentaires pour l'accès et le stationnement en page 15



SOMMAIRE

LES AIDES AU LOGEMENT	PAGES
La CAF	4
Action logement	4
Le fonds de solidarité logement	4
LES AUTRES AIDES	
Le permis de conduire	5
Les aides pour les activités culturelles, sportives et santé	6
La prévoyance	6
La prime d'activité	6
LE LOGEMENT	
Les résidences Habitat Jeunes (dès 16 ans)	7
Les résidences sociales (dès 17 ans et dès 18 ans)	8
Les résidences étudiantes privées	9
La colocation	9
L'hébergement chez l'habitant	10
Les autres solutions de logement	11
LES INFOS PRATIQUES	
Les informations santé	12
La restauration à Grafipolis	12
Les bonnes adresses	13
Les transports en commun	14
Les accès à l'École	15
Le stationnement	15
Les contacts	16

LES AIDES POUR LE LOGEMENT

- **LA CAF** | caf.fr

Aides au logement versées par la CAF. Faites une simulation pour connaître vos droits, en remplissant le formulaire CAF en ligne.

- **ACTION LOGEMENT** | actionlogement.fr

Action Logement vous aide à trouver un logement parmi des solutions mises à votre disposition : logement social, temporaire (logements meublés de quelques jours à plusieurs mois), intermédiaire ou privé. Faites le test d'orientation logement pour voir quelles sont les solutions locatives les plus adaptées à votre situation.

- **Mobili-Jeune®** est une subvention qui permet d'alléger le loyer. Elle s'adresse aux jeunes, en formation en alternance. Le montant de l'aide est comprise entre 10€ et 100€ maximum chaque mois. L'aide est versée durant votre année d'alternance en cours, mensuellement ou de façon trimestrielle. La demande d'aide doit être réalisée dans les 3 mois qui précèdent ou dans les 5 mois qui suivent la date de début d'exécution du contrat d'alternance. Retrouvez les conditions liées à votre situation et à votre lieu de travail sur leur site.
- **L'Avance Loca-pass** est une avance gratuite du dépôt de garantie (prêt sans intérêt) remboursable (minimum 20 € par mois) sur une durée maximale de 25 mois . Le montant de l'avance peut aller jusqu'à 1200 €.
- **La Garantie Visale** : Action Logement se porte garant auprès des propriétaires/bailleurs du parc privé, résidences étudiantes, résidences Habitat jeunes, au cas où vous ne pourriez pas payer votre loyer et vos charges pendant la durée du bail. Action logement verse l'argent au propriétaire en cas de défaut de paiement (36 mois maximum). À vous ensuite de rembourser à l'organisme cette avance par mensualités.

- **LE FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)** | service-public.fr

Le FSL apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement :

- dépôt de garantie et frais de location ;
- financement des impayés (loyer, eau, électricité, gaz, téléphone,...) ;
- accompagnement social lié à la recherche d'un logement.

Renseignez-vous auprès d'une assistant·e social·e (CCAS - Centre Communal d'Action Sociale de votre mairie / Service social du Conseil départemental / CAF / Sécurité Sociale)

LES AUTRES AIDES FINANCIÈRES

• LE PERMIS DE CONDUIRE

◦ Aide de l'État aux apprentis | alternance.emploi.gouv.fr

Les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide de 500 € pour financer leur permis de conduire.

L'aide s'adresse aux apprentis remplissant les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans ;
- être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution ;
- être engagée dans un parcours d'obtention du permis B.

La demande se fait auprès de votre CFA (formulaire en ligne).

◦ Le permis à 1 € par jour : prêt à taux zéro pour les jeunes de 15 à 25 ans.

◦ Le permis libre | www.lepermislibre.fr

C'est une convention entre le CFA et le permis libre : auto-écoles en ligne uniquement.

Le code se prépare 100% en ligne, la formation est adaptée au rythme du candidat avec des leçons 7 jours sur 7 de 6h à 23h.

Forfait code et 20h de conduite à 299€. L'aide de 500€ est déduite du tarif et versée directement à l'auto-école.

• D'AUTRES AIDES EXISTENT POUR LE PASSAGE DU PERMIS DE CONDUIRE :

◦ France Travail (ex Pôle Emploi) : pour les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans.

◦ Aides régionales, départementales ou communales :

Renseignements auprès de votre Conseil Régional, Départemental ou de votre mairie.

◦ Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

Renseignements sur : infos-jeunes.fr/dispositifs/fonds-daide-aux-jeunes-faj

◦ Compte Personnel d'Activité :

Vous pouvez utiliser votre CPA pour financer votre permis B.

• LES AIDES POUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES & SANTÉ

◦ Le pass Culture | pass.culture.fr

Le pass Culture est une plateforme nationale qui prend la forme d'une application. Les jeunes âgés de 15 à 18 ans découvrent et réservent des propositions culturelles diversifiées autour d'eux.

◦ Le e-pass jeunes | epassjeunes-paysdelaloire.fr

C'est une offre de services proposée par la Région pour les jeunes de 15 à 25 ans des Pays de la Loire (cinéma, livres, festivals,...).

Le e-pass sera présenté aux apprenti·es en début d'année.

◦ La carte Étudiant·e des métiers

Cette carte donne droit à des réductions tarifaires pour les loisirs, sports et transports.

Nous fournissons la carte en début d'année.

• LA PRÉVOYANCE

Toutes les entreprises ont une caisse de prévoyance obligatoire. Certaines caisses de prévoyance proposent des prestations sociales : accompagnement budgétaire, frais de logement, frais de transport, aide ponctuelle en cas de coup dur.

Par exemple, Lourmel (un des groupes de protection sociale des industries graphiques) a mis en place une action sociale spécifique pour les apprenti·es : financement du permis de conduire, achat d'un ordinateur, frais d'installation, de logement, de transports.

Vous pouvez trouver le nom de votre prévoyance auprès de votre entreprise.

• LA PRIME D'ACTIVITÉ | caf.fr

Les apprenti·es de 18 ans et plus, dont le revenu net mensuel est supérieur à 1 104,25 € par mois peuvent bénéficier de la prime d'activité.

Vous pouvez faire une simulation sur le site de la CAF.

LES RÉSIDENCES HABITAT JEUNES

Résidences pour les jeunes actifs dès 16 ans | urhaj.paysdelaloire.fr

Elles proposent une offre variée de chambres, studios, T1, meublés ou équipés.

Pas de frais de dossier à l'entrée et les prix sont très accessibles.

Il y a des sorties, loisirs, animations, infos santé, infos emploi, accès à Internet, restauration dans certains cas, etc. et une aide pour les démarches administratives.

Le loyer appelé « redevance » est à régler à la fin du mois, toutes charges comprises et ouvre droit à l'APL dès le 1^{er} mois.

Ces résidences accueillent les jeunes pour une période de quelques semaines à 2 ans.

À savoir : le préavis de départ est court (1 semaine).

• ÉDIT DE NANTES (5 résidences sur Nantes) | www.edit-nantes.fr

Nous avons un partenariat avec Édit de Nantes et plus précisément avec la résidence Embarcadère à 15 minutes à pied du CFA, qui permet de bénéficier d'une colocation avec un.e apprentie qui n'est pas sur le même calendrier d'alternance que vous.

Démarches à suivre :

Faites votre demande d'abord en ligne : formulaire-demande.edit-nantes.fr puis contactez leur service de gestion de la demande de logement au 02 40 73 41 56.

Vous pouvez lors du rendez-vous téléphonique, préciser que vous êtes en formation au CFA Grafipolis. Grâce à notre accord, votre demande peut être traitée en priorité.

• ADELIS (20 résidences à Nantes) | adelis.asso.fr

Résidences proches du CFA : Tour d'Auvergne, Port Beaulieu, Porte Neuve, Plessis Cellier, La Marseillaise, Jules Verne, Barbusse, Les Hauts de Saint-Aignan, Grand Voile et Chanteclerc. Plessis Cellier est la seule résidence proposant un tarif à la semaine.

Démarches à suivre (renseignements au 02 51 86 73 00) :

Faites la demande en ligne dès mai /juin 2025 sur mademande-habitatjeunes.fr

Une réponse vous sera adressée sur votre boîte mail (vérifiez bien vos spams). Vous pouvez lors du rendez-vous téléphonique avec Adelis, préciser que vous êtes en formation au CFA de Grafipolis.

Grâce à notre accord avec Adelis, votre demande peut être traitée en priorité.

LES RÉSIDENCES SOCIALES pour les jeunes actifs

- **LOIRE CAMPUS** | loirecampus.fr

3 résidences à Nantes : La Brunellière - Centre ville Nantes / La Grande Voile - Gare Sud / Imagin'Erdre - La Tortière.

Ce sont des résidences sociales pour étudiant·es et alternant·es, avec des logements abordables, meublés, clé en main, au cœur de Nantes, à proximité des campus et des transports en commun. Elles sont accessibles aux étudiants et aux alternants, sous conditions de ressources, et ouvrent droit à l'APL et à l'aide Mobili-Jeunes®.

Il n'y a pas de frais de dossier. Le loyer est modéré, toutes charges comprises avec un règlement en fin de mois. La garantie Visale est acceptée.

Pour vérifier votre éligibilité et faire une demande de dossier, rendez-vous sur le site loirecampus.fr.

- **ESPACIL HABITAT** (8 résidences à Nantes) | espacil_habitat.fr

Ce sont des logements en location (T1, T1 bis, T2) et en colocation, meublés et équipés, dans des résidences offrant des services partagés et des espaces de convivialité avec un loyer modéré et tout compris, à proximité immédiate des transports.

LES RÉSIDENCES SOCIALES

Résidences pour les jeunes actifs à partir de 18 ans

- **KEYBACO** | keybaco.fr

11 allée Baco • 44000 Nantes

Tél. 09 61 63 96 28 - keybaco44@habitat-humanisme.org

Résidence sociale intergénérationnelle. Possibilité de colocation.

- **ADOMA** (6 résidences sur Nantes) | adoma.cdc-habitat.fr

- **COALLIA** | coallia-jeunes.org

Résidence la Tonnelière • 11 impasse du Laurier Fleuri • 44120 Vertou

Tél. 02 28 00 58 50 / 06 24 45 76 19

Numéro gratuit pour répondre à toutes vos questions de logement (15/30 ans) :

LOJIC (Logement Jeunes Information Conseil) : 02 51 86 74 00

LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES PRIVÉES PROCHES DU CFA

Les loyers sont à partir de 510€ par mois (Conventionné APL).
Certaines résidences acceptent la colocation (partage de loyers).

- **ADELE** | adele.org
Site regroupant les résidences étudiantes privées.
- **RÉSIDENTE MONTÉCRISTO** | nemea-residence-etudiante.com
8 place François II • 44200 Nantes
- **RÉSIDENTE STUD'ART ÎLE DE NANTES** | meretgolf.com
45 bis rue de la Tour d'Auvergne • 44200 Nantes • Tél. 02 40 44 00 00
- **RÉSIDENTE STUDEA YLEO NEXITY** | nexity-studea.com
8 rue Konrad Adenauer • 44200 Nantes Tél. 06 06 07 07 08
- **RÉSIDENTE ODALYS CAMPUS ÎLE DE NANTES** | odalys-campus.com
3 allée Pauline-Isabelle Utile • 44200 Nantes • Tél. 02 28 29 10 03

LA COLOCATION

- **@COLOC** | acoloc.com | Tél. 02 28 29 05 18
Appartements conçus pour 4 ou 5 colocataires jeunes actifs - Ouvre droit à l'APL
 - Cos'yle (5 mn à pied)
 - So'Loire (15 mn en transport)
 - llé@ (6 mn en transport - 15 mn à pied)
 - Tryo (20 mn en transport)
- **LA COLOCATION CLASSIQUE**
La colocation permet d'habiter dans un plus grand appartement, de diviser les charges et de vivre ensemble, tout en étant autonome.
Plusieurs sites proposent des offres de colocation :
 - roomlala.com
 - lacartedescolocs.fr
 - appartager.com
 - cohebergement.com
- **KOLOC' À PROJET SOLIDAIRE (KAPS)** | kolocsolidaire.org
Tél. 02 57 89 36 56 - nantes@afev.org
Logement solidaire en contre-partie d'actions solidaires pour animer la vie de quartier.

L'HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT

• HABITAT PARTAGÉ INTERGÉNÉRATIONNEL

Cette formule permet de réunir sous le même toit des jeunes à la recherche d'un logement et des seniors à la recherche d'une compagnie pouvant leur rendre quelques services pour des tâches quotidiennes.

La participation financière demandée est plutôt modeste voire symbolique. Vous pouvez bénéficier des aides de la CAF.

Conditions : avoir 18 ans et résider à temps complet (sauf week-end).

◦ NANTES RENOUÉ | nantesrenoue.com

1 cour des Francs Tireurs • 44000 NANTES

Tél. 02 40 69 84 24

◦ ASSOCIATION LE TEMPS POUR TOIT | letempspourtoit.fr

Maison des Confluences • 4 place du Muguet Nantais • 44200 Nantes

Tél. 02 40 29 14 82

• ANNONCES DE PARTICULIERS

Quelques offres de particuliers sont recensées au service Vie Sociale et Professionnelle, pour en savoir plus, contactez-nous : viedesapprentis@grafipolis.fr

Plusieurs sites proposent des offres de location de chambres :

◦ leboncoin.fr ◦ kiwiiz.fr (réseau d'entraide)

◦ cohebergement.com ; ◦ locservice.fr

◦ xenia-cohabitation.com ◦ airbnb.fr

◦ toitchezmoi.com (logement courte durée contre services)

Tarifs : chambre à partir de 100€/semaine environ.

LES AUTRES SOLUTIONS DE LOGEMENT

- **APPART CITY – APPART HÔTEL** | appartcity.com

À partir de 18 ans.

Description : partage du logement et des frais possible.

Tarifs : 200€ environ/semaine. Droit aux APL : non.

- **FOYERS CATHOLIQUES DES ÉTUDIANTS** | foyers-catholiques.org

- **Foyer du Chapeau Rouge** | foynantes@chemin-neuf.org

13 rue du Chapeau Rouge • 44000 Nantes

Tél. 02 40 48 50 75 et 06 37 21 70 09 -

- **Foyer Saint-Raphaël** | foyersaintraphael@gmail.com

2 rue de Bel-Air • 44000 Nantes

Ces foyers accueillent des filles et des garçons de 18 ans à 25 ans. Chaque apprentie peut y trouver un lieu d'écoute, des conseils pour ses études et sa vie personnelle.

Tarifs : 400€/mois, dîner compris. Droit aux APL.

LES INFORMATIONS SANTÉ

• SANTÉ

Sécurité sociale (CPAM) | ameli.fr/loire-atlantique/assure/droits-demarches/etudes-stages/apprenti

En tant qu'apprentie, vous êtes assurée sociale et relevez du régime général de la sécurité sociale. Vous bénéficiez de la même protection sociale qu'un.e salarié.e, notamment :

- du remboursement de vos soins en cas de maladie ou de maternité ;
- du versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail ;
- d'une couverture en cas d'accident du travail, de trajet ou de maladie professionnelle et ce, dès le 1^{er} jour de votre apprentissage.

Démarches à effectuer :

Les apprenties doivent communiquer auprès de leur CPAM le formulaire S1110, que l'on trouve sur leur site ameli.fr, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

La mutuelle :

Vous pouvez soit garder la mutuelle de vos parents pendant la durée du contrat d'apprentissage, à condition de fournir la preuve d'appartenance à une autre complémentaire à votre entreprise, soit accepter celle de votre entreprise.

LA RESTAURATION À L'ÉCOLE

Notre École et la société Sodexo vous accueillent tous les jours pour le déjeuner.

Déjeuner à 4,70 € : Tarif apprentie 2024/2025, pour un repas équilibré.

LES BONNES ADRESSES

- **Action Logement** | alternant.actionlogement.fr
6 rue Lafayette • 44000 Nantes
Tél. 02 40 20 13 50
- **CRIJ Pays de la Loire** | infos-jeunes.fr
Pour se loger, se déplacer, se former, travailler.
37 rue Saint-Léonard • 44000 Nantes
Tél. 02 51 72 94 50
- **Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Pays-de-la-Loire (URHAJ)**
urhaj.paysdelaloire.fr
1 rue Vasco de Gama • 44800 Saint-Herblain
Tél. 02 51 70 12 63
- **Cap Jeunes** | adelis.asso.fr
23 rue Louis Joxe • 44000 Nantes
Tél. 02 40 12 24 12
- **Les Caisses d'Allocations Familiales** | caf.fr
22 rue de Malville • 44937 Nantes
Tél. 02 40 20 13 50
- **Fonds de Solidarité Logement (FSL)** | service-public.fr
Le service FSL ne reçoit pas le public. Les courriers et demandes doivent être envoyés à l'adresse suivante :
Service FSL Nantes Métropole | fsl@nantesmetropole.fr
Cours du Champ de Mars • 44293 Nantes cedex 9
Tél : 02 40 99 29 50
- **Mission Locale pour l'insertion des jeunes** | missionlocale-nantes.org
5 rue de l'Île Mabon • 44200 Nantes
Tél. 02 40 69 36 36

LES TRANSPORTS EN COMMUN

•TRANSPORTS URBAINS | naolib.fr

Espace mobilité • 2 allée Brancas • 44000 Nantes

- Formule illimitée ou formule sur-mesure.
- Abonnement moins de 18 ans.
- Abonnement moins de 26 ans.

Naolib solidaire | naolib.fr/fr/tarifcation-solidaire/transports-en-commun

Attribuée en fonction du quotient familial (≤ 900 €) : de moins 30% de réduction à la gratuité complète.

•CARS | aleop.paysdelaloire.fr

- Abonnement Aléop (Cars de la Région Pays de la Loire). Grafipolis est dans le menu déroulant des lycées professionnels cette année.

•TRAINS | ter.sncf.com/pays-de-la-loire

Gare de Nantes • 27 boulevard de Stalingrad • 4400 Nantes

- Forfait Tutti Illimité TER moins de 26 ans.

Bon à savoir : La Prime Transport

Tout employeur, privé ou public, a obligation de participer aux frais de transport public de ses salarié·es dont ses apprenti·es (Code du travail). L'employeur prend en charge, à hauteur de 50%, le prix des titres d'abonnement souscrits pas les salarié·es pour leurs déplacements, entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail ou le CFA, accomplis via des services de transports publics.

Ces transports peuvent être le métro, le train, le tramway ou encore les bus communaux ou départementaux. La règle vaut même si plusieurs abonnements sont nécessaires à la réalisation de ce trajet (train + bus, par exemple). Les services publics de location de vélos sont aussi concernés par cette aide de l'employeur.

Seules les cartes d'abonnement sont prises en charge par l'employeur, qu'elles soient annuelles ou mensuelles (mais pas les titres de transport à l'unité).

LES ACCÈS POUR VENIR À L'ÉCOLE

Le bâtiment se trouve à l'angle du boulevard de la Prairie au Duc et de la rue Arthur III.

Les coordonnées GPS sont : lat. 47° 12' 18" Nord • long. 1° 33' 43" Ouest.

- **De la gare sortie Sud** : prendre le bus C5 direction « Quai des Antilles ». Descendre à l'arrêt « Prairie-au-Duc » (20 minutes de trajet). Longer le bâtiment de la Fabrique et traverser le boulevard Léon Bureau (2 minutes à pied). Le bâtiment se trouve sur la place Albert Camus devant vous. Entrée face au parvis.
- **Du centre ville ou de la gare sortie Nord** : prendre la ligne 1 du tramway direction « François Mitterrand » (10/15 minutes). Descendre à l'arrêt « Chantiers navals » . Traverser le pont Anne de Bretagne à pied et continuer sur le boulevard Léon Bureau pendant 5 minutes. Le bâtiment se trouve sur la gauche derrière un grand bâtiment en bois. Entrée face au parvis sur la place Albert Camus.
- **En provenance de Nantes Nord et Nantes Ouest** : sur le périphérique nantais, prendre la sortie n°31. Suivre la direction « Nantes centre » puis « République » et/ou « Les chantiers ». Traverser le pont Anne de-Bretagne. Le bâtiment se trouve à l'angle des boulevards Léon Bureau et Prairie au Duc. Entrée face au parvis.
- **En provenance de Nantes Est et Nantes Sud** : sur le périphérique nantais, prendre la sortie n°48. Suivre la direction « Nantes centre » puis « République ». À République (rond-point), suivre « Prairie au Duc » ou « Les chantiers ». Le bâtiment se trouve à l'angle des boulevards Léon Bureau et Prairie au Duc. Entrée face au parvis.

LE STATIONNEMENT

- **En voiture :**

Parking « Les Machines » (derrière l'École, rue de la Tour d'Auvergne ou parking « Quai Wilson » (au bout du boulevard de la Prairie au Duc).

En raison d'une circulation intense en centre-ville et de places de stationnement payantes autour de notre École, il est vivement conseillé d'emprunter les transports en commun et de laisser sa voiture dans un parking relais gratuit P+R du tramway.

- **En vélo** | velo.naolib.fr

Un local à vélo sécurisé est accessible aux apprenant·es. Merci de nous faire la demande pour y accéder. Des stations de vélos Naolib sont proches de notre École : « Machines de l'Île » et « Prairie au Duc ».



LES CONTACTS | grafipolis.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

Sandrine Guibert & Céline Hamon au bureau de la vie sociale et professionnelle

Tél. 06 78 69 34 68 | viedesapprentis@grafipolis.fr

Adeline Tudeau - Psychologue et Référente handicap

Tél. 02 40 50 24 22 | a.tudeau@grafipolis.fr

Bât. Pôle des Arts Graphiques
1 place Albert Camus • CS 87519
44275 Nantes cedex 2

Tél. 02 40 50 24 22

contact@grafipolis.fr • www.grafipolis.fr • nantes@ieqt.org



Retrouvez GRAFIPOLIS & l'IEQT Nantes
sur vos différents réseaux.